

CYCLE 3

Faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue française, à une expression précise et claire à l'oral comme à l'écrit, relève d'abord de l'enseignement du français mais aussi de toutes les disciplines : les sciences, les mathématiques, l'histoire, la géographie, l'éducation physique et les arts.

La progression dans la maîtrise de la langue française se fait selon un programme de lecture et d'écriture, de vocabulaire, de grammaire, et d'orthographe. Un programme de littérature vient soutenir l'autonomie en lecture et en écriture des élèves.

L'étude de la langue française (vocabulaire, grammaire, orthographe) donne lieu à des séances et activités spécifiques. Elle est conduite avec le souci de mettre en évidence ses liens avec l'expression, la compréhension et la correction rédactionnelle.

L'écriture manuscrite est quotidiennement pratiquée, pour devenir de plus en plus régulière, rapide et soignée. Les élèves développent, dans le travail scolaire, le souci constant de présenter leur travail avec ordre, clarté et propreté, en ayant éventuellement recours au traitement de texte.

L'appui sur un manuel de qualité pour chacun des volets de l'enseignement du français est un gage de succès.

L'ensemble des connaissances acquises en français contribue à la constitution d'une culture commune des élèves.

Lecture et écriture

La lecture et l'écriture sont systématiquement liées : elles font l'objet d'exercices quotidiens, non seulement en français, mais aussi dans le cadre de tous les enseignements.

L'étude des textes, et en particulier des textes littéraires, vise à développer les capacités de compréhension, et à soutenir l'apprentissage de la rédaction autonome.

Lecture

La lecture continue à faire l'objet d'un apprentissage systématique :

- automatisation de la reconnaissance des mots, lecture aisée de mots irréguliers et rares, augmentation de la rapidité et de l'efficacité de la lecture silencieuse ;
- compréhension des phrases ;
- compréhension de textes scolaires (énoncés de problèmes, consignes, leçons et exercices des manuels) ;
- compréhension de textes informatifs et documentaires ;
- compréhension de textes littéraires (récits, descriptions, dialogues, poèmes).

L'élève apprend à comprendre le sens d'un texte en reformulant l'essentiel et en répondant à des questions le concernant.

Cette compréhension s'appuie sur le repérage des principaux éléments du texte (par exemple, le sujet d'un texte documentaire, les personnages et les événements d'un récit), mais aussi sur son analyse précise. Celle-ci consiste principalement en l'observation des traits distinctifs qui donnent au texte sa cohérence : titre, organisation en phrases et en paragraphes, rôle de la ponctuation et des mots de liaison, usage des pronoms, temps verbaux, champs lexicaux.

Littérature

Le programme de littérature vise à donner à chaque élève un répertoire de références appropriées à son âge, puisées dans le patrimoine et dans la littérature de jeunesse d'hier et d'aujourd'hui ; il participe ainsi à la constitution d'une culture littéraire commune. Chaque année, les élèves lisent intégralement des ouvrages relevant de divers genres et appartenant aux classiques de l'enfance et à la bibliographie de littérature de jeunesse que le ministère de l'éducation nationale publie régulièrement. Ces lectures cursives sont conduites avec le souci de développer chez l'élève le plaisir de lire.

Les élèves rendent compte de leur lecture, expriment leurs réactions ou leurs points de vue et échangent

entre eux sur ces sujets, mettent en relation des textes entre eux (auteurs, thèmes, sentiments exprimés, personnages, événements, situation spatiale ou temporelle, tonalité comique ou tragique...). Les interprétations diverses sont toujours rapportées aux éléments du texte qui les autorisent ou, au contraire, les rendent impossibles.

Rédaction

La rédaction de textes fait l'objet d'un apprentissage régulier et progressif : elle est une priorité du cycle des approfondissements. Les élèves apprennent à narrer des faits réels, à décrire, à expliquer une démarche, à justifier une réponse, à inventer des histoires, à résumer des récits, à écrire un poème, en respectant des consignes de composition et de rédaction. Ils sont entraînés à rédiger, à corriger, et à améliorer leurs productions, en utilisant le vocabulaire acquis, leurs connaissances grammaticales et orthographiques ainsi que les outils mis à disposition (manuels, dictionnaires, répertoires etc.).

CE 2

Ecriture

Copier sans erreur (formation des lettres, orthographe, ponctuation) un texte de cinq à dix lignes en soignant la présentation.

- En particulier, copier avec soin, en respectant la mise en page, un texte en prose ou poème appris en récitation.

Rédaction

Dans les diverses activités scolaires, proposer une réponse écrite, explicite et énoncée dans une forme correcte.

- **Rédiger un court texte narratif** en veillant à sa cohérence temporelle (temps des verbes) et à sa précision (dans la nomination des personnages et par l'usage d'adjectifs qualificatifs), en évitant les répétitions par l'usage de synonymes, et en respectant les contraintes syntaxiques et orthographiques ainsi que la ponctuation.

- **Rédiger un court dialogue** (formulation des questions et des ordres).

- **Savoir amplifier une phrase** en ajoutant des mots : en coordonnant par *et* un nom à un autre, un adjectif à un autre, un verbe à un autre.

- **Améliorer** (corriger et enrichir) un texte en fonction des remarques et aides du maître.

Vocabulaire

Acquisition du vocabulaire

- Utiliser à bon escient des termes appartenant aux lexiques des repères temporels, de la vie quotidienne et du travail scolaire.

- Utiliser les termes exacts qui correspondent aux notions étudiées dans les divers domaines scolaires.

- Savoir ce qu'est une abréviation (ex. "*adj.*" dans un article de dictionnaire).

Maîtrise du sens des mots

- Dans un texte, relever les mots d'un même domaine (ex. le vocabulaire de la mer).

- Utiliser des synonymes et des mots de sens contraire dans les activités d'expression orale et écrite.

- Préciser, dans son contexte, le sens d'un mot connu ; le distinguer d'autres sens possibles.

Les familles de mots

- Construire ou compléter des familles de mots.

Utilisation du dictionnaire

- Savoir épeler un mot ; connaître l'ordre alphabétique ; savoir classer des mots par ordre alphabétique.

- Utiliser le dictionnaire pour rechercher le sens d'un mot

Grammaire

La phrase

- Transformer une phrase simple affirmative en phrase négative ou interrogative, ou inversement.
- Identifier le verbe conjugué dans une phrase simple et fournir son infinitif.

Les classes de mots

- Distinguer selon leur nature le verbe, le nom (propre / commun), les articles, les déterminants possessifs, les pronoms personnels (formes sujet), les adjectifs qualificatifs.
- Approche de l'adverbe : modifier le sens d'un verbe en lui ajoutant un adverbe, relier des phrases simples par des mots de liaison temporelle (ex. les adverbes *puis, alors...*).

Les fonctions

- Comprendre la différence entre la nature d'un mot et sa fonction.
- Connaître la distinction entre compléments du verbe et compléments du nom.
- Dans une phrase simple où l'ordre sujet-verbe est respecté : identifier le verbe et le sujet (sous forme d'un nom propre, d'un groupe nominal ou d'un pronom personnel) ;
- reconnaître le complément d'objet (direct et indirect) du verbe ;
- reconnaître le complément du nom.
- Approche de la circonstance : savoir répondre oralement aux questions où ?, quand ?, comment ?, pourquoi ?
- Le groupe nominal :
 - comprendre la fonction de ses éléments : le nom (noyau du groupe nominal), le déterminant (article, déterminant possessif) qui le détermine, l'adjectif qualificatif qui le qualifie, le nom qui le complète ;
 - manipuler l'adjectif et le complément de nom (ajout, suppression, substitution de l'un à l'autre...).

Le verbe

- Comprendre les notions d'action passée, présente, future.
- Connaître les personnes, les règles de formation et les terminaisons des temps simples étudiés (présent, futur, imparfait).
- Conjuguer à l'indicatif présent, futur et imparfait les verbes des premier et deuxième groupes, ainsi qu'être, avoir, aller, dire, faire, pouvoir, partir, prendre, venir, voir, vouloir.
- Repérer dans un texte l'infinitif d'un verbe étudié.

Les accords

- Connaître les règles de l'accord du verbe avec son sujet ; de l'accord entre déterminant et nom, nom et adjectif.

Orthographe

Écrire sans erreur sous la dictée un texte d'au moins cinq lignes en mobilisant les connaissances acquises en vocabulaire, grammaire et orthographe.

Compétences grapho-phoniques

- Respecter les correspondances entre lettres et sons.
- Respecter la valeur des lettres en fonction des voyelles placées à proximité (*s/ss, c/g, c/qu, g/gu/ge*).
- Respecter la valeur des lettres en fonction de la consonne suivante (*n* devenant *m* devant *m, b, p*).
- Utiliser sans erreur les accents (*é, è, ê*).

Orthographe grammaticale

- Écrire sans erreur les pluriels des noms se terminant par *s, x, z* ; par *-al*, par *-ou*.
- Utiliser sans erreur les marques du pluriel et du féminin des adjectifs.
- Écrire sans erreur les formes des verbes étudiés aux temps étudiés, sans confondre, en particulier, les terminaisons (*-e, -es, -ent* ; *-ons et -ont* ; *-ez, -ais, -ait et -aient* ; *-ras, -ra*).
- Appliquer la règle de l'accord du verbe avec le sujet (y compris pronom personnel) dans les phrases où l'ordre sujet-verbe est respecté, et où le verbe est à un temps simple.
- Accorder sans erreur le déterminant et le nom, le nom et l'adjectif (épithète).
- Écrire sans erreur des homophones grammaticaux en liaison avec le programme de grammaire (*a/à, ont/on, est/et, sont/son*)

Orthographe lexicale

- Écrire sans erreur des noms et des adjectifs se terminant par une consonne muette (ex. *chant*, cf. *chanteur* ; *blond*, cf. *blonde...*).
- Écrire sans erreur les mots mémorisés et régulièrement révisés, en particulier les mots invariables acquis aux CP et CE 1, des mots fréquents, des mots référents pour des sons.
- Connaître la notion d'homonyme et écrire sans erreur un nombre croissant d'homonymes jusqu'à la fin du cycle.